

# **L'activité thérapeutique à médiation comme support mimétique à la structuration de la relation : le Tchoukball**

René Monami  
Psychologue clinicien

Sophie Brandt  
Psychologue clinicienne

La centrale d'Ensisheim accueille une moyenne de 190 personnes pour une capacité de 200 places. L'accès aux soins dans l'unité ambulatoire (USN1 : unité sanitaire de niveau 1), qu'il soit somatique et/ou psychique, est notre préoccupation principale et notre mission. En effet, la prise en charge des personnes incarcérées pour de longues peines impose une transformation de leur rapport au temps et de leur inscription d'une demande dans un processus thérapeutique. Les activités médiées que nous développons depuis de nombreuses années dans l'unité, dans ce sens, posent un cadre intéressant et pertinent pour ces personnes qui résistent à des prises en charge plus classiques, nécessitant le passage par le corps afin d'étayer des représentations élaborables. En effet, la médiation facilite le lien avec la thérapeute ainsi que la verbalisation.

Parmi d'autres interventions de soins et thérapeutiques, nous allons poser le curseur sur une activité mettant en œuvre une médiation dans le cadre d'un travail en groupe au travers du Tchoukball.

Dans les lieux dévolus à la privation de liberté, nous rencontrons, par delà cet euphémisme, l'enfermement, qui présente le visage du quotidien et la complexité des interactions et qui peut prendre des formes diverses ou être agis. Dans ce sens, l'accès au soin parfois se vit comme fermé, les raisons en sont diverses, verbalisables ou non. Aussi, les activités médiées sont des voies proposant une ouverture vers un soin que les personnes peuvent saisir, se décalant de l'entretien duel ou se posant en complément.

Que pouvons-nous attendre de ces activités thérapeutiques proposées à l'USN1 ou coanimées avec les partenaires sociaux et/ou pénitentiaires ?

Une hypothèse que nous formulons s'appuie sur les notions d'identification et de mimétisme. Est-ce qu'une activité physique en groupe, pratiquée dans un cadre avec des règles, favorise le mimétisme pour ensuite faciliter le processus d'individuation ?

## **LE TCHOUKBALL**

Le Tchoukball est né à la suite d'une étude scientifique critique des sports d'équipe

populaires, menée par le Dr Hermann Sivazlian dans les années 1960. Le Dr Brand (Genève), côtoyant des athlètes de haut niveau qui se sont blessés, s'appuie sur ses recherches et travaux et propose une approche de pratique sportive se dégageant de la performance, de la compétition. Il privilégie la règle de ne pas empêcher l'action de l'autre qui est souvent le but d'autres sports, ce qui conduit ainsi à interdire tout geste d'obstruction, de gêne et de contact physique.

En effet, le Dr Brand, dans sa pratique auprès de sportifs de haut niveau, constate les traumatismes dus aux blessures, aux différentes formes d'agression que les contacts violents impriment dans le corps du sportif et cherche par son analyse à proposer des valeurs éducatives par le sport qui tendraient vers un idéal, celui de l'édification d'une société plus humaine.

Le Tchoukball est en fait un mélange de volley-ball (la balle ne touche pas terre), de handball (se joue avec les mains et non aux pieds), de squash et de pelote basque (rebond).

L'activité se déroule sur un terrain qui ressemble à celui de hand-ball, à la place de buts nous avons deux toiles de trampoline inclinées faisant office de buts (nommés « cadres »). Deux équipes de trois ou de quatre personnes (habituellement sept lors des compétitions) évoluent sur ce terrain (14/24 m) avec la perspective de marquer des points dans le respect des règles énoncées. Lorsqu'une équipe engage, elle fait trois à quatre passes au maximum avant de tirer sur le trampoline ; à ce moment, l'autre équipe n'intervient pas, n'intercepte pas le ballon, ne gêne pas l'évolution de l'équipe adverse jusqu'au tir, où, et seulement à cet instant, elle peut récupérer la balle avant qu'elle ne touche le sol au-delà d'une zone délimitée; auquel cas le point est marqué. L'enjeu pour chacun se situe dans l'observation, le placement et l'anticipation de la trajectoire de la balle après le tir. Tout écart à la règle ou erreur de jeu est sanctionné par un « coup franc », la balle revenant à l'équipe adverse. Les règles restent toutefois simples : lorsque la balle sortant du terrain ou tombant au sol ou dans la zone, marcher plus de trois pas, faire obstruction au jeu de l'adversaire, faire plus de quatre passes... La partie est gagnée lorsque la première équipe atteint 15 points.

À la fin de la séance, un temps de parole est laissé pour que chacun s'exprime sur cette dernière : impressions, ressentis, commentaires ou autres. Ensuite, l'équipe d'encadrement se réunit, pour reprendre ensemble cette séance.

Le Tchoukball est une activité sportive qui, dans ses règles et sa manière de se pratiquer, transmet donc une philosophie fondée sur le respect de l'autre. D'emblée, nous ne pouvons qu'être interpellés par cette valeur portée et véhiculée dans le cadre posé par ce sport. Cette valeur et ce cadre mobilisent la construction sociale à l'endroit où les personnes ont connu abandon, rejet, solitude, agressivité, violence, ..., subis et/ou perpétrés.

## LE CADRE DE L'ACTIVITÉ

Pour cette activité, il nous a semblé opportun de poser un cadre qui se devait d'être transversal et non seulement porté par l'USN1. En effet, l'encadrement des séances est assuré par un surveillant pénitentiaire qui est professeur de sport, un conseiller

pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) et un membre de l'équipe de l'USN1 au minimum. Cette transversalité de la présence des acteurs d'institution vise à répondre aux tendances de clivage régulièrement à l'œuvre dans ces lieux d'incarcération. Proposer un espace où ces mécanismes peuvent s'assouplir participe à la prise en charge et à l'évolution de la personne détenue.

Les sessions se déroulent sur environ une douzaine de séances d'une heure avec un groupe de six à huit personnes détenues. Les professionnels gèrent cette activité dans le rappel du cadre posé ; ils y participent afin de favoriser une dynamique de jeu et peuvent être amenés à apaiser une situation conflictuelle lorsqu'elle se présente.

La mise en place d'un groupe pour une session s'organise à la suite d'une réunion entre les différents professionnels qui assurent l'encadrement, soit par une orientation faite par le professeur de sport, les CPIP et/ou l'équipe de l'USN1, tenant compte d'une demande qui nous est parvenue ou repérant des personnes détenues qui relèveraient de cet espace.

En effet, les indications portent sur l'isolement de la personne en détention, concernent les personnes qui rencontrent des difficultés relationnelles, permettent de travailler autour de l'agressivité, de l'impulsivité, de la limite entre soi et l'autre. Par ailleurs, l'activité mobilise aussi les capacités de compréhension du jeu, des stratégies et des enjeux. Les douze séances sont l'occasion d'observer l'évolution des personnes dans le jeu sur ces différents points. Nous sommes parfois amenés à proposer une nouvelle session à un participant, lorsque nous constatons qu'un travail important a débuté et que nous souhaitons l'encourager.

## LE CADRE ET LES RÈGLES

Le cadre de cette activité proposée reste ludique ; c'est un jeu collectif qui peut être demandé par la personne détenue ou que nous lui proposons en référence aux indications que nous estimons en équipe.

Les règles du jeu sont rappelées en début de chaque session pour les nouvelles personnes qui intègrent pour la première fois l'activité, mais il est aussi intéressant de les rappeler pour ceux qui pensent les connaître. La transgression de ces règles et l'évolution au cours d'une session à ce sujet sont d'ailleurs des éléments observés par les encadrants. Le rappel permet de s'approprier le cadre par son énonciation dans un premier temps et la participation de professionnels au jeu devient support de l'incarnation de l'adhésion à ce cadre régi par un arbitre.

Ces contours constituent un contenant et un garant pour les participants ; ils peuvent procurer un sentiment de sécurité (en particulier pour les auteurs de violences sexuelles qui sont régulièrement malmenés en détention). La règle de non-intervention quant à l'évolution du jeu de l'équipe adverse permet de mettre à distance cette peur d'être arrêté, coupé, attaqué dans son action qui peut être menée à son terme sans danger d'interruption. Aussi, chacun peut, dans cet espace, expérimenter son rapport à ce qui est possible ou non dans un lieu social et, peut-être par extrapolation, dans le lien à l'autre.

L'arbitre tient son rôle et, en fonction des groupes, de leur homogénéité et de la dynamique qui s'y déploie. Il va assouplir ou durcir les règles, comme ajouter des

« cartons jaunes », voire suspendre un joueur qui ne peut réfréner ses transgressions intempestives. Il est intéressant d'observer que certains participants vont également « assouplir » leur jeu au fur et à mesure des séances, mettant peu à peu la finalité de gagner la partie au second plan, privilégiant l'esprit d'équipe, l'entraide, le *fairplay* et le soutien aux joueurs ayant plus de difficultés physiques.

## LE CORPS

Cette activité est aussi un espace de mise en mouvement du corps. Le corps en mouvement réactive sensations et perceptions, il est redynamisé, voire renarcissisé, dans cette pratique comme par d'autres pratiques sportives proposées dans le milieu carcéral (muscultation, tennis de table, boxe, football, course à pied...)

Le corps, support des tensions, de la charge pulsionnelle qui cherche à se transformer ou à se décharger, trouve dans cette activité un média potentiel d'expression et d'ajustage de la décharge que nous signifions régulièrement à travers l'intensité du tir.

Le corps est aussi une parole, un geste, un regard qui peuvent induire tant d'interprétations, mobiliser une herméneutique qui lentement glisse le sujet hors du jeu, du lien social auquel l'attitude corporelle participe.

La participation à cette activité est aussi proposée pour les personnes présentant une phase dépressive, passagère ou s'étendant sur une plus longue durée, afin d'expérimenter le corps en mouvement agissant sur l'humeur dépressive. Le corps mis en mouvement dans un cadre, porté et stimulé par le groupe et les intervenants, favorise une réappropriation de ses potentialités et de soi.

## LE LIEN AUX AUTRES, LE LIEN SOCIAL

Ce sport propose un espace d'interaction médiatisé permettant de rejouer les interactions sociales en intégrant les règles, en éprouvant le lien à l'autre et la dynamique de jeu, en se situant dans l'espace du terrain et visualisant les autres à la manière d'une microsociété. Le jeu en général a cette vocation et le tchoukball dans ces conditions d'exercice permet de l'expérimenter, de le vivre et de l'intégrer un peu plus.

Au travers de cette activité, nous observons combien la relation à l'autre, pour ces personnes souvent enfermées dans ce qui fait obstacle à la relation, est mise au travail et favorisée. La dynamique de jeu conduit à reconnaître l'autre comme partenaire et non seulement comme objet de jouissance, elle conduit à observer l'autre et les interactions en scène plus seulement comme dans une modalité de pulsion scopique, mais dans l'intégration de l'observation participant à la construction du jeu. Dans ce sens, il nous faut rappeler quelquefois aux personnes qui ne participent pas, qu'elles ne peuvent rester sans y être inscrites, car elles souhaiteraient seulement « rester pour voir ». En outre, la participation des professionnels au jeu peut constituer un support au mimétisme souvent physique avant de se développer à d'autres modalités d'être.

L'expérience de chacun évoluant dans cette activité conduit à reconnaître l'altérité de l'autre comme « être » non seulement objet de jouissance ou de menace, mais aussi

comme « être différencié ».

## LA PAROLE

Le cadre même de l'activité est construit afin d'intégrer un moment où chacun peut s'exprimer sur ce qu'il a vécu. Dans ce sens, la parole est donnée aux personnes, en fin de séance, afin qu'elles puissent témoigner ou non du temps de jeu. C'est un moment d'expression des ressentis, des sensations et impressions qui restent souvent peu élaborés, entre le « bien » et le « pas bien »... Il faut parfois plusieurs séances et plus de recul sur celles-ci pour qu'ils expriment d'autres choses. La dernière séance est l'occasion d'un bilan, celui de leur évolution dans le jeu au fil des semaines et de leur rapport aux autres. Cela permet de mobiliser une réactivation de la pensée souvent entravée par leurs modalités défensives construites au fil du temps: un rapport à la parole peu existant dans leur parcours et leur éducation, l'inhibition, le manque d'élaboration, le sentiment de ne pas être entendu, l'inutilité, le malaise ou la fascination, alors que souvent l'agir prime tout en étant dénié. S'autoriser à dire et à redire sous différentes formes développe une densité de représentations référées à l'expérience vécue, favorisant la souplesse psychique et l'acceptation du différent.

## LE MIMÉTISME

Évoquer le mimétisme nous ramène inmanquablement au philosophe René Girard (1978) qui a conceptualisé une théorie du « désir mimétique », postulant une pulsion motrice et créatrice de l'humanité fondée sur une spirale compétitive; le désir du même. Cette spirale serait mortelle pour le genre humain si elle n'était canalisée par les rituels religieux.

Nous avons pu observer régulièrement, dans le déploiement du jeu, les attitudes des personnes tendant à imiter les gestes d'un joueur plus expérimenté ou d'un encadrant auquel elles s'attachent ou s'identifient pour l'occasion. Ce processus s'applique autant au discours, où la personne peut reprendre les propos concernant l'arbitrage alors que, lors des premières séances, l'opposition était de mise, que dans le rapport au corps où le joueur tend à imiter un geste ou une séquence de gestes (une passe, un tir, un déplacement).

Cette dimension du mimétisme nous renvoie à la clinique de l'enfance où le petit d'homme répète et imite, construit du « même » pour, ensuite, se différencier. Le cadre même de l'activité avec la participation de professionnels dans le jeu propose ce support dont certains peuvent se saisir, remobilisant ainsi ce processus naturel qui se prolonge ensuite par la différenciation et l'individuation. Jean-Michel Oughourlia (1982) parle de *mimesis*, « Cette force jusque-là non définie, aussi fondamentale pour la psychologie que la gravitation pour la physique, je la nomme *mimesis*. L'attraction de l'enfant pour l'adulte, l'attention qu'il porte à ce qu'il dit ou fait, la condition même de toute acquisition ne font qu'un avec cette force que je tente d'identifier. Quant au mécanisme de l'apprentissage, imitation ou répétition, il est l'expression, la traduction objective, de la *mimesis* en acte. » « La *mimesis* universelle, comme la gravitation, est polymorphe dans ses manifestations : la *mimesis* est l'espace,

*répétition dans le temps, et reproduction dans l'espèce. »*

Rappelons ce processus que nous retrouvons dans les arts ou toute autre discipline, où le novice commence par copier avant de lentement trouver son style et le laisser advenir. Bien évidemment, dans le cas de notre activité, l'injonction n'est pas de copier, sinon de « copier » les règles, mais de favoriser dans un espace de jeu ce qui peut être mobilisé dans chacun.

Aujourd'hui, les travaux quant au « neurone miroir », découvert par Giacomo Rizzolatti dans les années 1990, nous éclairent sous un autre angle sur ce phénomène du développement de l'individu, avec cette part du cerveau référée au mimétisme et construisant par là même l'appareil psychique humain.

## POUR CONCLURE

Que pouvons-nous entendre sur cette question de la non-demande, de la non-souffrance et de l'absence de reconnaissance ? À quel chemin participons-nous dans le cadre de nos prises en charge où la question de l'acte enserme en lui-même la souffrance d'une vie qui précédait son recours, comme le nommerait **Claude Balier** (1988)? La demande semble elle-même confondue dans l'acte, une demande que « ça s'arrête » ou qu'on les arrête, disent certains. Concernant la reconnaissance de l'acte par la personne, ne passerait-elle pas par la reconnaissance de l'humain en l'autre? Pour reprendre le propos de Jean Furtos (2008), « *la plus grande souffrance pour un humain est de ne pas se sentir reconnu comme humain dans la communauté humaine...* ». Combien le regard et la parole réduisent l'autre à l'acte jugé « inhumain » renvoyant ce dernier à cette part-là de soi en souffrance en attente de reconnaissance.

Aussi, par l'activité médiée, tentons-nous modestement de tenir notre juste place dans cet accompagnement. Proposer un espace où chacun peut à nouveau expérimenter, s'expérimenter dans la relation à l'autre mobilisant cette part mimétique de soi qui cherche à s'activer ou se réactiver dans ce jeu, cette activité médiée. Aussi, il nous semble judicieux de soutenir l'hypothèse qu'une telle activité participe à ce lent processus qui passe par le mimétisme, la différenciation puis l'individuation, et reprend son cycle saisonnier vers la maturation du sujet. Pour finir, nous reprenons le propos de Jean-Michel Oughourlian répondant à Patrick Van Eesel : « *Le fait psychologique ne se situe pas dans tel ou tel individu, ni dans tel ou tel cerveau, mais dans la mystérieuse transparence du rapport entre les individus.* »

## Bibliographie

Balier C., 1988, *Psychanalyse des comportements violents*, Paris, PUF.

Balier C., 1996, *Psychanalyse des comportements sexuels violents*, Paris, PUF.

Furtos J., 2008, *Les Cliniques de la précarité*, Paris, Elsevier Masson.

Girard R. 1978, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset.

Oughourlian J.-M., 1982, *Un mime nommé désir*, Paris, Grasset et Flammarion.

Van Eesel P., 2012, *Votre cerveau n'a pas fini de vous étonner*; Paris, Albin Michel, Coll. « A. M. Clés ».